

Vendredi 28 juin 2019

Le service de transport à la demande filo'r évolue pour plus de flexibilité pour les habitants des zones rurales et périurbaines

Le service filo'r, lancé en 2011 par la Métropole Rouen Normandie, territoire d'expérimentation et d'innovation en matière de mobilité, est la première expérience de transport en commun à la demande à grande échelle réalisée en France. Il connaît un grand succès depuis sa mise en place avec plus de 800 voyageurs par jour sur les 37 communes rurales et périurbaines desservies. Grâce à 578 arrêts créés, de très nombreux habitants disposent de transports en commun à seulement 200 ou 300 mètres de chez eux. Encourageant le report modal de la voiture vers le bus et facilitant la mobilité des habitants sur le territoire, le service est fortement plébiscité par les moins de 18 ans qui représentent 65% des usagers réguliers. Autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire, la Métropole a souhaité intégrer des nouveautés au service afin de répondre au mieux aux attentes des usagers. Un travail de concertation avec les communes concernées a été mené fin 2018 afin de recueillir leurs observations et leurs retours et ainsi proposer une offre toujours plus efficiente. Suite à la consultation lancée en ce début d'année, c'est à nouveau la société Keolis qui exploitera le service filo'r à partir du 1^{er} juillet 2019.



Filo'r facilite les déplacements quotidiens des habitants des communes rurales et périurbaines, qui peuvent réserver par téléphone 0 800 649 649 ou sur internet reseau-astuce.fr une place dans un véhicule de transport en commun d'une capacité de 7 ou 20 places (accessibles aux personnes à mobilité réduite), avec la même gamme de tarification que sur l'ensemble du réseau. L'objectif est de permettre au voyageur de rejoindre les centre-bourgs et leurs services de proximité (commerces, services publics...) ou un point d'échanges pour rejoindre des lignes régulières et fréquentes vers Rouen ou l'ensemble du territoire de la Métropole.

Le service est disponible du lundi au samedi (hors jours fériés) de 6h30 à 19h30.

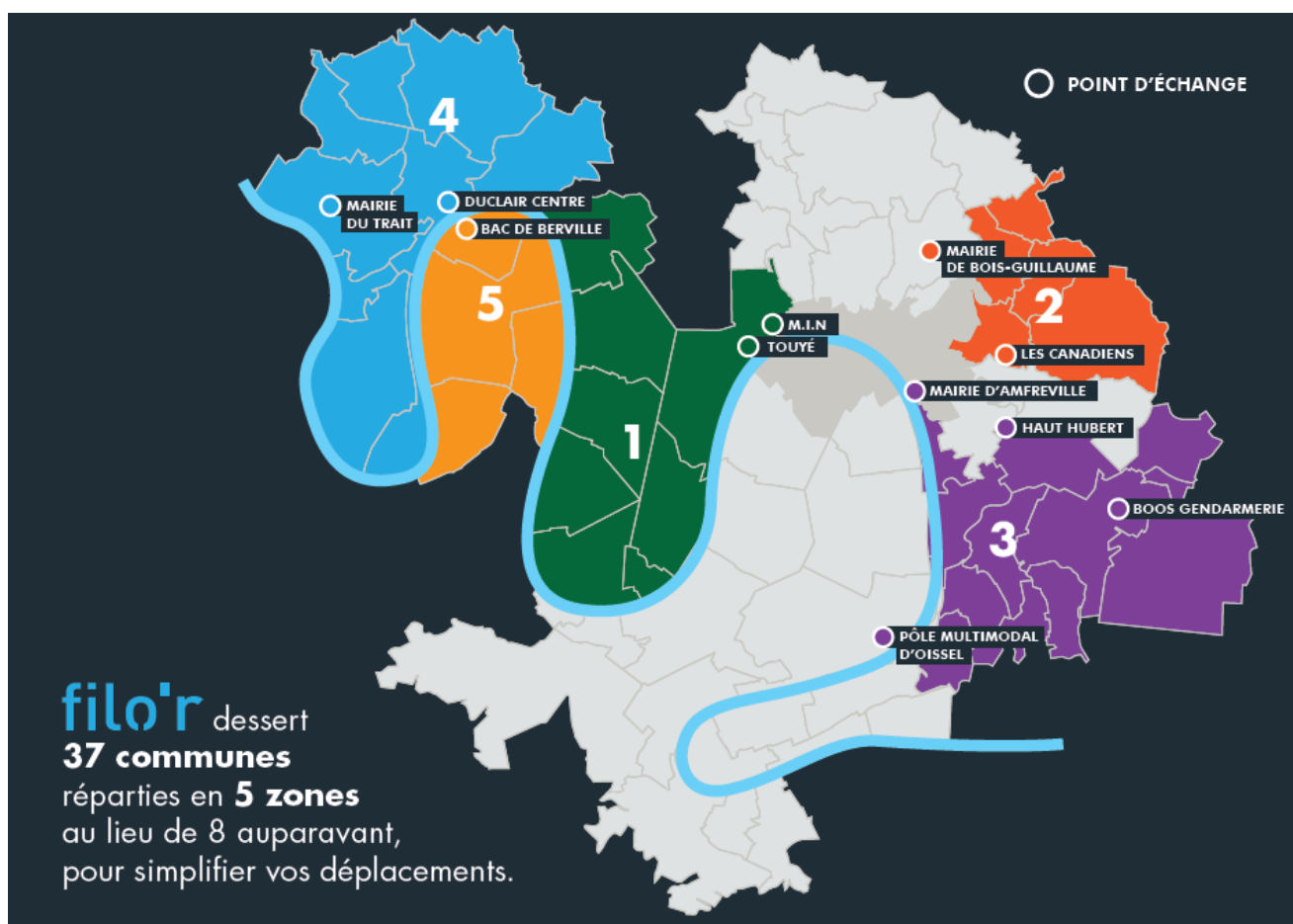
Par rapport à une desserte régulière plus classique, filo'r permet d'optimiser les temps de parcours avec des trajets plus directs et un calage des horaires en fonction des demandes exprimées. Les véhicules ne sont mobilisés qu'en cas de réservation, ce fonctionnement permet ainsi d'être au plus près de la demande tout en étant efficient dans l'utilisation des moyens. D'après la dernière enquête qualité réalisée par Kisio Services en décembre 2017 auprès des inscrits filo'r, 85% des usagers sont satisfaits du service client (accueil, réservation) et 91% du service à bord.



3 nouveautés majeures à partir du 1^{er} juillet

➤ Fusion des zones

Jusqu'alors, le territoire couvert par filo'r était découpé en 8 zones et les déplacements étaient possibles uniquement à l'intérieur de ces zones. À partir de juillet 2019, la Métropole a souhaité que des zones soient fusionnées afin de permettre une meilleure mutualisation des moyens de l'exploitant et de proposer une offre élargie et des temps de parcours réduits pour les usagers.



➤ Modalités de réservation

La réservation la veille avant 19h reste la règle pour les usagers, **mais ils auront désormais la possibilité de pouvoir se « greffer » à une réservation** déjà effectuée par un autre voyageur, jusqu'à la dernière minute. Cela offrira une plus grande souplesse au fonctionnement du service et une facilité d'organisation pour les voyageurs. Ce nouveau service, testé depuis septembre 2018 sur la zone 2 puis sur les zones 3, 4 et 5 à partir de novembre, a connu un grand succès que la Métropole a souhaité voir élargi à l'ensemble des zones.

À savoir : Le transport filo'r ne se déclenche que si aucune ligne régulière ne peut assurer le service. Dans le cas, pour un même trajet, d'une offre existante à -30/+30 minutes, le service filo'r ne pourra pas être déclenché, évitant ainsi les doublons d'offres.

➤ 2 points d'échange supplémentaires

Deux points de contact avec une ligne de transports en commun structurante (TEOR, ligne périurbaine fréquente...) ont été créés :

- Pour la zone 2 à « Mairie de Bois-Guillaume » qui permettra aux usagers d'effectuer la correspondance avec la F1 ou la ligne 4.
- Pour la zone 3 à « Grand Val – Amfreville-la-Mivoie » pour faciliter les déplacements entre la Vallée et le Plateau Est.

11 points d'échange répartis dans les 5 zones permettent d'accéder plus facilement aux principaux lieux de vie et d'assurer la correspondance avec les lignes régulières du réseau Astuce.

Vous pouvez vous déplacer à l'intérieur d'une même zone, ou vous rabattre sur un point d'échange de votre zone pour rejoindre le cœur de la Métropole.

Q ZONE 1 : Touyé et M.I.N

Q ZONE 2 : Mairie de Bois-Guillaume **NOUVEAU** et Les Canadiens

Q ZONE 3 : Mairie d'Amfreville, Haut Hubert, Boos Gendarmerie, Pôle Multimodal d'Oissel

Q ZONE 4 : Mairie du Trait et Duclair Centre

Q ZONE 5 : Bac de Berville

La Métropole consacre cette année 4 millions d'euros pour le fonctionnement du service filo'r.

Filo'r à portée de main

En plus de la réservation par téléphone (0 800 649 649) et sur le site web (<https://reseau-astuce.fr/fr/transport-a-la-demande-filor/97>)

Filo'r est désormais accessible via une application. Un vrai plus pour ses utilisateurs : l'appli lui permet de gérer ses déplacements, ses réservations, de suivre en temps réel le parcours de son véhicule et de connaître son temps d'attente. *Appli Filo'r, disponible sur Google Play et App Store.*

CONTACTS PRESSE

Marion FALOURD – marion.falourd@metropole-rouen-normandie.fr – 02 32 12 23 16 – 06 12 21 38 54
Perrine BINET – perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr – 02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05